



## Rentrée 2020 - Organisation de l'EPS en contexte COVID : repères et adaptations

Au niveau national, le protocole sanitaire stipule les recommandations suivantes pour l'enseignement de l'EPS :

•« Le respect des règles sanitaires (lavage de mains avant et après la séance, gestes barrières, etc.) permet en effet de **pratiquer la plupart des activités physiques.** »

•« Au collège et au lycée, le **port du masque est obligatoire** pour les personnels comme pour les lycéens et collégiens dans tous les temps scolaires **hors activité physique**, en tous lieux. »

•« Les textes réglementaires en vigueur, éclairés par les avis du haut conseil de la santé publique, prévoient une **distanciation d'au moins deux mètres** en cas d'activités sportives, sauf lorsque la nature de la pratique ne le permet pas. »

•« **L'utilisation de matériel sportif partagé** par les élèves d'une même classe ou groupe de classe (raquettes, volants, ballons etc.) est **possible**.

Au niveau local, la mairie de PONTIVY soumet l'utilisation des installations municipales (gymnase de Kerjalotte) aux règles suivantes :

•« L'ensemble des **vestiaires restera fermé** – arrivée des élèves en tenue de sport. »

•« Prévoir **1/2 heure d'aération** sans utilisateur entre chaque séance. »

Dans ce contexte, la direction du collège et l'équipe EPS proposent les adaptations suivantes :

1. **L'ensemble des activités sportives programmées est maintenu** (à l'exception de la lutte), avec des adaptations en fonction des possibilités pour garantir la réalisation des gestes barrières : distanciation ou masque, utilisation de gel pour les mains, désinfection du matériel, aération.

2. Les élèves **se changent dans une salle du collège et une salle du gymnase**, reconverties en vestiaires. Le masque est obligatoire. Le gymnase sera aéré pendant ces phases de changement/déplacement entre deux classes.

3. Le **masque est obligatoire durant tous les temps hors pratique** (vestiaires, déplacements). Les élèves peuvent enlever le masque seulement lorsque l'enseignant d'EPS en donne l'autorisation.

4. Nous demandons à chaque élève de **venir en EPS avec un sac différent du sac de cours**, dans lequel ils prévoient : une **tenue** adaptée à la pratique sportive, une **gourde** et une **pochette pour y déposer le masque** pendant le cours. Il est conseillé de prévoir un troisième masque pour les journées de l'emploi du temps comportant un créneau d'EPS.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et pour le respect de ces consignes qui permettront le bon déroulement de cette année que nous espérons sportive.

Téléphone  
02 97 25 28 00

Télécopie  
02 97 25 64 61

50, Bd Romain ROLLAND  
BP 20018  
56306 PONTIVY Cedex

Site internet  
[www.college-romainrolland-pontivy.fr](http://www.college-romainrolland-pontivy.fr)  
ce.0561332u@ac-rennes.fr

